

CQP Animateur d'Escalade sur Structure Artificielle

Certificat de spécialisation Escalade Santé

Saison 2024-2025 / Strasbourg

Dans un double objectif de répondre aux besoins des structures affiliées et de favoriser la polyvalence et l'employabilité des professionnels de l'escalade, la FFME propose, avec le concours du Comité Territorial du Bas Rhin, une **formation CQP Animateur d'Escalade sur Structure Artificielle associée à un Certificat de Spécialisation Escalade Santé**.

La formation est ouverte en **parcours complet**, ou de **manière modulaire**, afin de laisser le choix au stagiaire de construire le parcours qui lui convient le mieux.

Pour vous inscrire uniquement au CS Escalade Santé, rdv sur le site www.ffme.fr pour suivre le parcours d'inscription classique.

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

Le parcours complet de formation permettra au candidat d'obtenir les compétences pour :

- Encadrer à titre professionnel des groupes d'animation et d'initiation sur SAE ;
- Encadrer des personnes en prévention primaire et secondaire, dans le cadre des activités sport-santé adaptées à la pratique de l'escalade

CONTENUS DE LA FORMATION :

CQP AESA	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Accueillir des publics enfants, adolescents, parents et adultes tout au long de la séance d'escalade sur SAE ✓ Encadrer des séances d'escalade dans les disciplines blocs, difficultés et vitesse, en respectant la sécurité des pratiquants et des tiers en s'appuyant sur les références fédérales ✓ Dynamiser un groupe dans et autour de l'activité escalade ✓ Intégrer l'activité de l'animateur escalade dans le fonctionnement de la structure
CS Escalade Santé	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Assurer l'éducation pour la santé et évaluer la situation initiale du pratiquant ✓ Concevoir, planifier, mettre en œuvre et évaluer un programme d'activité physique individualisé et adapté à l'état de santé des publics accueillis ✓ Savoir réagir face à un accident au cours de la pratique

DUREE DE LA FORMATION :

	Formation en centre	Formation en alternance	Volume total
Parcours complet	193 heures	115 heures	308 heures
CQP AESA	161 heures	105 heures	266 heures
CS Escalade Santé	32 heures	10 heures	42 heures

PREREQUIS A L'ENTREE ET MODALITES D'ACCES :

Pour tous :

- PSC1 ou équivalent (voir liste des diplômes équivalents au PSC1)
- Certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'encadrement de l'escalade de moins de trois mois à la date de clôture des inscriptions
- Une lettre de motivation accompagnée d'une présentation de la ou des structures d'alternance envisagées pour la formation

Pour le CQP AESA :

- Une attestation d'encadrement ou co-encadrement en escalade de 75 heures minimum, dont au moins 50 heures en difficulté, datant de moins de 3 ans
- Une attestation de réussite au test technique d'entrée, ou une copie du Passeport Bleu délivré dans les 5 dernières années

Pour le CS Escalade santé :

- Une copie de la licence FFME en cours de validité
- Une copie de l'extrait de casier judiciaire n°3 datant de moins de 3 mois (pour les bénévoles sans carte professionnelle uniquement).

MODALITES D'EVALUATION :

La formation est évaluée au moyen de différentes épreuves de certification, propres à chaque diplôme :

- Mise en situation pédagogique lors d'une séance d'initiation à l'escalade en tête suivie d'un entretien (BC1 et BC2 CQP AESA)
- Réalisation d'un sauvetage sur SAE suivie d'un entretien (BC2 CQP AESA)
- Entretien portant sur la réalisation d'une session de validation des passeports FFME, et sur l'organisation d'un évènement (BC3 CQP AESA)
- Epreuve écrite portant sur le contrôle et la gestion d'une SAE, suivie d'un entretien portant sur le contrôle et la gestion des EPI (BC4 CQP AESA)
- Epreuve écrite portant sur la mise en place d'un cycle d'escalade santé et validation d'un stage pratique de 10 heures (CS Escalade santé)

DATES ET LIEUX DE LA FORMATION :

La formation aura lieu du 4 novembre 2024 au 31 mai 2025 (date du jury plénier de validation – voir planning joint).

La formation en centre aura principalement lieu à Bischwiller.

8-10 quai de la Marne - 75019 PARIS

T. +33 (0)1 40 18 75 50

F. +33 (0)1 40 18 75 59

www.ffme.fr

COÛT (voir fiche spécifique financement) :

	Frais pédagogiques	Frais de dossier*	Total***
PARCOURS COMPLET**	3 262 €	60 €	3 322 €
CQP AESA	2 737 €	60 €	2 797 €
CS Escalade santé	672 €	30 €	702 €

* Les frais de dossier sont facturés dès lors que le candidat est convoqué au positionnement

** Parcours complet intégrant le CQP AESA et le CS Escalade santé

*** Les stagiaires bénéficiant d'allègements sont facturés au réel des heures de formation effectuées

MODALITES D'ACCES :

Date de fin des inscriptions au test technique d'entrée : lundi 2 septembre 2024

Test technique d'entrée : mardi 17 mars 2024

Date de fin des inscriptions en formation : lundi 23 septembre 2024

Positionnement (visio) : lundi et mardi 14-15 octobre 2024

Début de la formation : lundi 4 novembre 2024

POUR VOUS INSCRIRE :

Envoyez votre dossier d'inscription complet à formation-pro@ffme.fr avant le 23/09/2024.

PLUS D'INFOS : formation-pro@ffme.fr – 01.40.18.76.61

8-10 quai de la Marne - 75019 PARIS

T. +33 (0)1 40 18 75 50

F. +33 (0)1 40 18 75 59

www.ffme.fr